

Lyon, le 19 septembre 2017

- CLAUSES D'INSERTION DANS LES MARCHÉS PUBLICS -

La Métropole de Lyon, 1^{er} donneur d'ordre de la région Auvergne Rhône-Alpes

En 2016, près de **550 personnes en insertion ont bénéficié des clauses d'insertion dans les marchés publics** de la Métropole de Lyon avec l'obtention en moyenne de contrats d'une durée de 2 mois. Cela équivaut à **189 000 heures de travail** pour les personnes en insertion grâce aux marchés métropolitains, soit **une hausse de 90 % par rapport à 2015**.

« *L'action volontariste de la Métropole a permis en 2016 de devenir le 1^{er} donneur d'ordre de la Région Auvergne Rhône-Alpes* » se félicite Fouziya Bouzerda, Vice-Présidente déléguée à l'Économie et à l'insertion qui a présenté hier le bilan et les perspectives des clauses d'insertion dans les marchés publics du territoire. Rappelons que c'est par décret du 7 mars 2001, que le dispositif de la **clause d'insertion** a fait son entrée dans le Code des marchés publics à l'article 14, visant à promouvoir, au sein des marchés publics, l'emploi de personnes rencontrant des difficultés particulières d'insertion et à lutter contre le chômage.

Ce bilan a été présenté à l'occasion de l'attribution de subventions votées hier à l'unanimité lors du conseil métropolitain : 10 000 € à l'Association Sud-Ouest emploi, porteur de l'Observatoire des clauses et 3 500 € à l'Université Lyon 2 pour la réalisation d'une recherche sur les métiers du secteur de la propreté.

En tant que chef de file de l'insertion, la **Métropole se veut exemplaire en matière de commande publique**. Forte de ses résultats et pour **multiplier encore les opportunités pour les demandeurs d'emploi**, elle diversifie **les actions en faveur** de l'insertion par la commande publique telles que :

- **L'intégration d'actions d'insertion dans des chantiers privés comme par exemple :**
 - **Le Grand Stade** : plus de 260 000 heures d'insertion attribuées pour la construction et plus de 1 000 recrutements pour l'exploitation (stadier, agent de service,...)
 - Dans le cadre du **Chantier du Grand Hôtel-Dieu**, EIFFAGE a permis 30 000 heures d'insertion et met en œuvre des actions de préparation à l'emploi pour des bénéficiaires du RSA. Il organise aussi avec la Métropole des rencontres entre les entreprises sous-traitantes d'EIFFAGE et les structures d'insertion par l'activité économique du territoire.

Service Presse Métropole de Lyon :
Magali DESONGINS 04 26 99 36 80 / 06 69 33 08 90
mdesongins@grandlyon.com
www.grandlyon.com/presse

- Sur le site du **Grand Parilly Puisoz**, l'aménageur Lionheart prend l'engagement de 11 000 heures d'insertion et crée avec les partenaires de l'emploi une plateforme emploi dédiée à l'accompagnement des entreprises dans les recrutements.
- **Des travaux sur les clauses innovantes permettant d'élargir les marchés concernés et multiplier les opportunités d'insertion pour les publics** : expérimentations de clauses favorisant des périodes de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP), réflexion engagée sur la lutte contre les discriminations et l'égalité professionnelle hommes/femmes ...
- Un effort sur les **marchés réservés aux Structures d'Insertion par l'Activité Économique**. Actuellement, la Métropole commande **1,7 millions d'euros à des SIAE** (Structure d'Insertion par l'Activité Économique) dans le cadre de marchés réservés. Cet appui permet de répondre à un double enjeu de soutien à l'activité économique du secteur et de développement de missions de travail sur le terrain aux salariés en insertion.
- **Un appui sur les marchés de prestations intellectuelles favorables à l'insertion des jeunes diplômés, éloignés de l'emploi** : marchés de communication, d'études urbaines (aménagement, implantation commerciale, politique de la ville, ...), de maîtrise d'œuvre de travaux, etc.

Le territoire métropolitain et les clauses d'insertion

Pour favoriser les clauses d'insertion, la Métropole souhaite fédérer les acheteurs publics du territoire afin que cet outil permette de mutualiser les pratiques des donneurs d'ordre. Une manière de donner une meilleure lisibilité du dispositif aux entreprises en faveur de parcours d'insertion plus longs.

Cette collaboration entre les acheteurs publics œuvre pour **l'intégration de clauses d'insertion dans de nouveaux secteurs** : logistique, communication, numérique, ... permettant de sortir des marchés de travaux.

Cela a représenté en 2016 :

- **550 000 heures de travail**, proposées aux personnes en insertion **dans le cadre de marchés clausés sur le territoire métropolitain**
- **1 810 personnes en insertion** concernées

Service Presse Métropole de Lyon :
Magali DESONGINS 04 26 99 36 80 / 06 69 33 08 90
mdesongins@grandlyon.com
www.grandlyon.com/presse



/legrandlyon



@grandlyon



#grandlyon

GRANDLYON
la métropole